

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

Le dix-sept septembre deux mil dix-huit, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick BOUGET.

Date de la convocation : Le 11 Septembre 2018.

Etaient présents : Yannick BOUGET, Gérard LE CABEC, Yann COAT, Laure ROPERS, Claude PIRIOU, Olivier GUERVILLY, Marie Annick HAMON.

Etaient absents : Patrick HERVE qui a donné procuration à Claude PIRIOU,
Joël PIRIOU, Stéphane BASSET, Arnaud LE BRAS,
Soizig OLLIVIER PAGE.

Secrétaire de séance : Laure ROPERS

RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Laure ROPERS fait le point sur la rentrée. Madame Marie Laure MARZIN, la nouvelle enseignante des CP a pris ses fonctions.

77 enfants sont répartis en 3 classes.

CP : 24

GS/MS : 27

TPS/PS : 26

60 enfants fréquentent la cantine.

59 élèves sont inscrits à Quemper-Guézennec.

L'activité piscine va être reconduite ainsi que la chorale.

Les enseignantes envisagent de travailler sur le potager après mars.

D.P.U.

Le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'acquisition pour un bien soumis à DPU transmise par Maître PATARIN Delphine, notaire à PONTRIEUX.

Elle concerne :

- Une maison d'habitation sise 2 rue de la Corderie

Cette vente n'intéresse pas la commune.

N° 01.09.2018 : ACQUISITION TERRAIN LE FEVRE

Le maire rappelle les différentes négociations qui ont eu lieu avec Mme LE FEVRE afin que la commune soit réellement propriétaire de la parcelle AB 248. Ce terrain, depuis des années est une voie publique. Une rencontre avec Mme LE FEVRE et enfants a eu lieu en mairie le 7 août dernier.

Mme LE FEVRE accepte de vendre le terrain à la collectivité au prix de 18 € le m2.

Considérant qu'il y a lieu de régulariser ce litige

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

- décide d'acquérir la parcelle AB 248 d'une superficie de 339 m² appartenant à Madame LE FEVRE Yvonne domiciliée impasse Goas Caer à St Clet au prix de 18 € du m² soit 6 102 €
- Dit que les frais de notaire confiés à l'étude de Maître LEDY Yannick à Paimpol seront à la charge de la commune
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces et règlement nécessaires à la réalisation de cette acquisition

POINT SUR LES TRAVAUX

Le maire rappelle les derniers travaux réalisés :

La réfection du sol du terrain multisport avec la pose d'un gazon synthétique.

Dans un logement communal du CCAS, la salle de bains a été refaite, les peintures également ainsi que le remplacement de radiateurs.

La peinture de la salle du conseil a été refaite par Elle décors de Brélidy. Elle devrait intervenir pour la peinture du hall d'entrée prochainement.

Dans la rue du stade, une signalisation a été réalisée avec marquage au sol ainsi que la pose d'un panneau stop.

N° 02.09.2018 : PROGRAMME DE VOIRIE 2018

Le maire rappelle à l'assemblée que le programme de voirie 2018 a été confié en date du 5 juillet à l'entreprise COLAS. La tranche ferme était prévue sur 2018 et les tranches optionnelles sur 2019.

Compte tenu de la situation financière de la collectivité, le maire propose de réaliser l'ensemble de travaux en 2018.

L'entreprise pourrait intervenir dès septembre. Au vu également des conditions climatiques et des nombreux travaux de curage prévus,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

- Décide de réaliser les tranches optionnelles.

LOGEMENT ANCIENNE POSTE

Le maire informe l'assemblée que le logement au-dessus de l'ancienne poste est libre à la location.

Il indique que l'ensemble de l'appartement a besoin d'un rafraîchissement et notamment la salle de bain qui est vétuste et nécessite des travaux de rénovation (douche posée sur parquet).

Pour ce qui concerne les travaux de peinture, les agents vont effectuer le travail.

Un devis pour la réfection de la salle de bains se chiffre à 2 821 € (hors dépose). Le conseil municipal demande de consulter d'autres entreprises et de retenir l'offre la mieux disante.

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Des travaux relatifs à l'isolation et au chauffage sont à envisager à la salle polyvalente. Ces travaux seront coordonnés en partenariat avec GP3A, l'ADAC et le SDE dans le cadre de la subvention 3 x 22.

N° 03.09.2018 : EXTENSION DU HANGAR COMMUNAL

Le maire rappelle à l'assemblée qu'une consultation a été lancée pour le choix de l'architecte concernant les travaux d'extension du hangar communal. Il donne lecture des différents devis reçus.

Le maire propose de retenir l'offre du cabinet Loos et Nivet – Architectes de La Roche Derrien pour un montant Hors Taxes de 1 300 € comprenant le dossier de permis de construire et plans avant-projet ainsi que le dossier de consultation des entreprises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Décide de confier l'étude et dossier de permis de construire concernant les travaux d'extension du hangar communal au cabinet Loos Nivet de La Roche Derrien pour un montant hors taxes de 1 300 €

Moulin Quintin : la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à GP3A.

Etudes aménagement entrées de Bourg : nous allons relancer l'ADAC.

Le garage de la propriété Jézéquel sera à démonter. Les personnes intéressées par cette construction peuvent en faire l'acquisition, le démontage étant à leur charge.

Eglise

Une rencontre est prévue le mercredi 19 Septembre à 9 h 00 avec l'architecte et l'entreprise LEFEVRE concernant les corniches qui se détériorent dans l'église.

N° 04.09.2018 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Maire informe le Conseil Municipal des décrets n° 2006-1691 du 22 Décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques et n° 2006-1690 du 22 Décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Considérant que certains agents remplissent les conditions d'avancement de grade,

Afin de pouvoir procéder à la nomination des agents, le Maire propose de modifier le tableau des effectifs de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2018

Le tableau des effectifs est fixé comme suit :

Cadre d'emploi	GRADE	Nombre d'emplois	Durée hebdo
<u>Filière administrative</u>			
Rédacteur territorial	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	Temps complet
Adjoint Administratif	Adjoint administratif Territorial	1	Temps non complet 30/35
	Adjoint administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1	Temps non complet 30/35
<u>Filière technique</u>			
Adjoint technique territoriaux	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps complet
	Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	1	Temps complet
	Adjoint technique Territorial	1	Temps non complet 31/35
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps non complet 31/35
	Adjoint technique Territorial	1	Temps complet
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	Temps complet

AFFAIRES DIVERSES

Le maire donne lecture d'un courrier de Mr et Mme DE TAEYE. Le terrain situé 5 rue du Goélo en copropriété avec Mr MOREAU est en vente. Ce terrain n'intéresse pas la commune ayant une réserve foncière suffisante.

Le vendeur peut toutefois nous proposer un prix de vente pour le terrain.

Terrain de moto cross

Le terrain de moto cross est de nouveau homologué pour une durée de 4 ans.

Logement communaux et CCAS : deux ne sont pas loués en l'instant.

Installation de nouveaux artisans

Le maire signale l'installation de nouveaux artisans sur la commune. Mrs HUET Cyril – Kérouzéver ;

LECH'VIEN : CBL – Pen Stang ;

L'ANTON Emmanuel – Naturel Paysage - Kernenan.

Commerce « Votre Marché »

Le maire indique qu'il y a quelque contact concernant la reprise du commerce. Dossier à suivre.

Comité de bassin Loire Bretagne

Le maire donne lecture d'un courrier suite aux motions prises en faveur de l'Agence de l'eau Loire Bretagne

Les ressources ont été rééquilibrées.

Mutuelle santé GP3A

Création d'une nouvelle mutuelle solidaire accessible à tous les habitants du territoire. Une première permanence est prévue le 25 septembre au pôle de Pontrieux.

Le Maire signale que des moutons ont été agressés par des chiens errants.

Fibre optique

De nombreux problèmes de raccordement à la fibre optique existent.

La commission bulletin communal se réunira prochainement.

Une soirée débat autour de la jeunesse est prévue le 27 septembre en partenariat avec le pays de Guingamp.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Le Conseil Municipal

